

# LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 288 | JUILLET-AOÛT 2022

**Dossier**

## Cet été à Gonesse

Programme détachable en pages centrales

**6** L'inauguration du terrain d'honneur du stade Eugène Cognevaut en images

**8** Les parcs du Vignois et de la Patte d'Oie classés « Espaces naturels sensibles »

**21** Opération « Tranquillité absence » : la Police municipale veille sur votre logement



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)



**La photo du mois**

## **Levez les yeux vers le ciel...**

Le mardi 21 juin, les yeux des Gonessiens étaient rivés sur les artistes qui se succédaient sur scène à l'occasion de la Fête de la musique. Des dizaines d'habitants se sont rassemblés en face de la Maison des habitants Marc Sangnier ce jour-là, parfois juchés sur les racines du grand cèdre de l'Atlas qui domine la place pour mieux apercevoir les artistes.

Cet arbre a une particularité : lorsque l'on s'abrite sous ses branches, que l'on lève les yeux au ciel et que l'on a suffisamment d'imagination, il est possible de voir un cœur se découper dans le ciel.

Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens,

La longue séquence électorale vient de s'achever. Arnaud LE GALL, candidat de la NUPES sur notre circonscription, a remporté les élections législatives le 19 juin dernier. Vous trouverez dans ce numéro du Gonessien les résultats à Gonesse et sur la circonscription.

Vous pourrez également découvrir la programmation de l'été avec un choix d'activités pour tous les âges : du sport, des sorties culturelles et des évènements pour tous qui vous permettront de profiter des beaux jours. L'été est notamment l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les nombreux espaces verts de la commune. C'est un engagement fort depuis déjà plusieurs mandats de mettre à disposition des Gonessiens des parcs et des jardins pour se balader, faire du sport ou profiter des paysages. Les récents épisodes de chaleur ont par ailleurs montré la nécessité de disposer de végétation pour maintenir la température à des degrés acceptables.

Le retour des beaux jours marque aussi la reprise des barbecues sauvages et des nuisances qu'ils génèrent. Je rappelle qu'un arrêté du maire interdit les barbecues sur l'espace public et qu'il doit être appliqué. N'hésitez pas à signaler les rassemblements à la police municipale ou en composant le 17.

Un regain des contaminations au COVID-19 fait craindre une 7ème vague cet été. Soyons vigilants et responsables, respectons les consignes de prévention pour se préserver et préserver nos proches.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances pour ceux qui ont cette chance.

Fidèlement.

**Jean-Pierre Blazy**  
Maire de Gonesse



## SOMMAIRE

### 4 / retour sur

### 6 / sport

L'inauguration du terrain d'honneur du stade Eugène Cognevaut en images

### 8 / espaces verts

Les parcs du Vignois et de la Patte d'Oie classés « Espaces naturels sensibles »

### 10 / élections

Elections législatives : les résultats à Gonesse

### 11 / dossier

Cet été à Gonesse

### 21 / sécurité

Opération « Tranquillité absence » : pendant vos vacances, la Police municipale veille sur votre logement

### 22 / acteur local

ChapChap Food : la cuisine africaine rapide, revisitée et responsable

### 23 / environnement

Les bons réflexes pour bien trier ses déchets

### 26 / culture

Coup de cœur des médiathécaires - été 2022

### 27 / infos pratiques

### 28 / menus

### 30 / tribunes

**ASSOCIATION**

Kermesse de l'Association d'Apprentissage de la Langue Araméenne



Au début du mois de juin a eu lieu la kermesse de l'Association d'Apprentissage de la Langue Araméenne (AALA) qui a réuni de nombreux habitants autour des dizaines d'animations proposées au complexe sportif Colette Besson.

**CÉRÉMONIE**

Remise d'une médaille de l'enfance et des familles



À la mi-juin, une médaille de l'enfance et de la famille a été décernée à Madame Muoi-Gueck Ly, Gonessienne pendant vingt ans, cette demande a été formulée par ses quatre enfants.

**SCOLARITÉ**

Les élèves de CM2 mis à l'honneur



Le jeudi 9 juin, tous les petits Gonessiens arrivés au terme de leurs années de primaire ont été invités à la salle Jacques Brel pour participer à la cérémonie de fin de cycle primaire. Ils se sont vus offrir un diplôme, un dictionnaire et une calculatrice.

**COMMÉMORATION**

L'appel du 18 juin 1940



Chaque année, la journée du 18 juin est l'occasion de se souvenir du discours prononcé par le général de Gaulle en 1940 pour appeler les Français à le rejoindre et résister contre l'envahisseur. Ce texte a été relu par le maire Jean-Pierre Blazy afin de rappeler ce moment charnière de l'Histoire.

**CULTURE**

40<sup>ème</sup> Fête de la musique



La 40<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique a été organisée le mardi 21 juin dans les quartiers de Saint Blin, du centre-ville et de la Fauconnière. Des dizaines d'artistes aux univers variés et des centaines d'habitants y ont pris part.

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Un atelier d'«innovations culinaires» pour les élèves de Marc Bloch



À la fin du mois de mai, les élèves de l'école Marc Bloch ont participé à un atelier culinaire en présence du chef Sylvain Chevallier, responsable « Innovation Culinaire » chez Elior, en charge de la restauration collective. Les petits chefs ont participé à une dégustation avant de répondre à un questionnaire.

# L'inauguration du terrain d'honneur du stade Eugène Cognevaut en images



Le dimanche 29 mai, les sportifs amateurs de la ville ont convergé vers le stade Eugène Cognevaut, dont on inaugurait le terrain d'honneur. Celui-ci porte désormais le nom du célèbre joueur de football Jean-Pierre Papin, qui était présent lors de l'inauguration.



Cette après-midi sportive a commencé par le coup d'envoi d'un match de football féminin opposant les joueuses du RC Gonesse.



Le coup d'envoi a été donné par James Lea-Siliki, milieu de terrain au Middlesbrough FC et Anissa Lahmari, attaquante à l'ASJ Soyaux Charente.



**Jean-Pierre Papin, l'invité d'honneur** de cette journée, a ensuite fait une arrivée remarquée.



Début du deuxième match de l'après-midi avec les joueurs du RC Gonesse contre une équipe de gala qui a terminé par une victoire des invités aux penalties.



Un vin d'honneur est venu boucler cette après-midi sportive.

# Les parcs du Vignois et de la Patte d'Oie classés « Espaces naturels sensibles »

**Au début de l'année, la Ville a sollicité le Département pour que les parcs du Vignois et de la Patte d'Oie soient classés « Espaces naturels sensibles ». Un avis favorable a récemment été rendu par le Département.**



## Qu'est-ce qu'un Espace naturel sensible (ENS) ?

La politique ENS relève de la compétence des Départements. Sa vocation est double : il s'agit de freiner le développement urbain en finançant des actions de préservation des espaces naturels proches des villes. **Il existe actuellement 4300 ENS en France et un budget de 300 millions d'euros leur est consacré chaque année.** Si chaque Département est libre de fixer les critères pris en compte, ce sont surtout les espaces représentant un fort intérêt biologique et/ou paysager, fragiles et/ou menacés et susceptibles d'être des lieux abritant des richesses naturelles qui sont classés.

## Dans le Val-d'Oise

La politique ENS a été mise en place dans le Val-d'Oise en 2001 et compte depuis 50 ENS situés sur 82 communes (chiffres de 2019). **Cela représente une surface de 4800 hectares sur le territoire.**

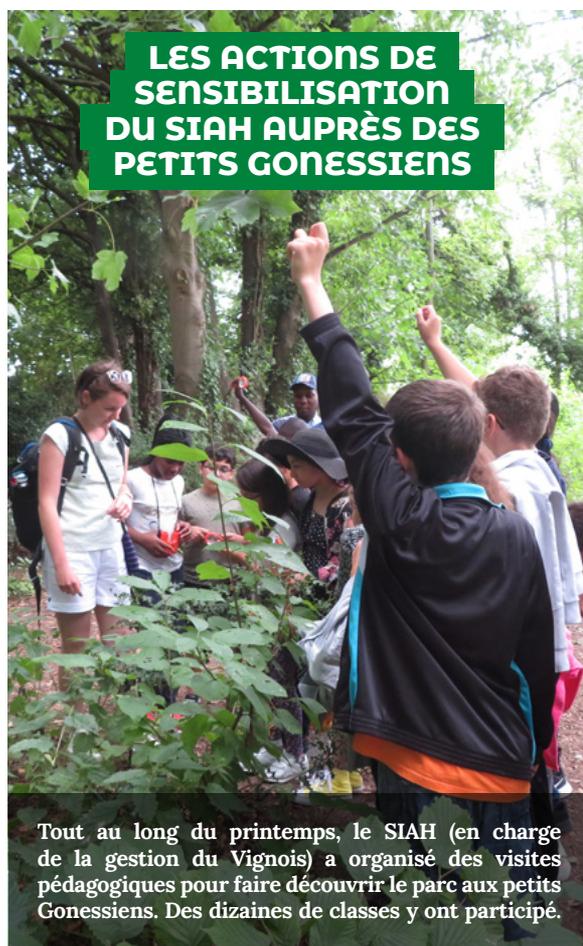
Le Département attribue cette classification aux sites naturels de proximité et présentant un intérêt écologique local, et accompagne les communes dans leurs démarches pour les protéger.

**À Gonesse**

La candidature des parcs du Vignois et de la Patte d'Oie a été envoyée aux mois de février et de mars au Département. La Ville a notamment fait valoir le retour récent du Croult dans son lit naturel pour le premier parc, la renaturation du second offrant un espace vert de plus de 100 hectares aux riverains et l'intérêt de ces deux sites pour le développement de la biodiversité.

Un avis très favorable a été émis pour le parc du Vignois, « un exemple remarquable de renaturation d'espace périurbain », selon le Comité départemental, qui a salué « la forte implication et volonté des acteurs locaux ainsi que les résultats écologiques positifs sur ce site ». Quant au parc de la Patte d'Oie, il a obtenu un avis favorable pour sa zone humide, représentant une « richesse en espèces patrimoniales ».

Le Département du Val-d'Oise apportera désormais son aide (financière, juridique, technique...) pour aider la Ville et le SIAH dans la gestion de ces espaces classés.



**LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU SIAH AUPRÈS DES PETITS GONESSIENS**

Tout au long du printemps, le SIAH (en charge de la gestion du Vignois) a organisé des visites pédagogiques pour faire découvrir le parc aux petits Gonessiens. Des dizaines de classes y ont participé.



**Jean-Michel Dubois**

Conseiller municipal délégué à la Propreté, aux espaces verts, au cimetière et aux manifestations patriotiques

“ Avec les épisodes de fortes chaleurs de plus en plus précoces et nombreux que nous connaissons actuellement, les effets néfastes du réchauffement climatique sur notre environnement et notre santé sont plus que jamais d'actualité. La préservation de nos espaces naturels est ainsi l'une de nos principales préoccupations afin que les Gonessiens continuent de trouver des sites naturels à quelques pas de chez eux. Cette nouvelle classification pour nos parcs du Vignois et de la Patte d'Oie est une véritable reconnaissance des efforts fournis pendant plusieurs années et nous permettra de poursuivre une démarche écologique déjà entamée. Je remercie plus particulièrement le SIAH pour le bon déroulement de notre participation. ”



# Élections législatives : les résultats à Gonesse

Les dimanches 12 et 19 juin, les habitants de la commune (qui fait partie de la 9<sup>ème</sup> circonscription du Val-d'Oise avec les villes de Goussainville, de Fosses et de Louvres) ont été appelés aux urnes pour élire leur prochain député. Voici les résultats à Gonesse.

## PREMIER TOUR

Taux de participation : 32,03 %

	<b>Arnaud Le Gall</b> NUPES	1587	34,91 %
	<b>Zivka Park</b> Ensemble !	912	20,06 %
	<b>Jean-Baptiste Marly</b> Rassemblement National	761	16,74 %
	<b>Anthony Arciero</b> Les Républicains	350	7,70 %
	<b>Mohammed Hakkou</b> Divers gauche	289	6,36 %
	<b>Sylvain Saragosa</b> Reconquête	195	4,29 %
	<b>Sympson Ndala</b> Parti radical de gauche	165	3,36 %
	<b>Jean-Marc Lussot</b> Divers gauche	66	1,45 %
	<b>Youcef Itim</b> Écologistes	61	1,34 %
	<b>Miloud Slimani</b> Divers	58	1,28 %
	<b>Abdelsalem Hitache</b> Divers centre	55	1,21 %
	<b>Danièle Hanryon</b> Divers extrême gauche	47	1,03 %
	<b>Nathan Jaouadi</b> Divers	0	0 %

## SECOND TOUR



ÉLU : **Arnaud Le Gall**  
NUPES



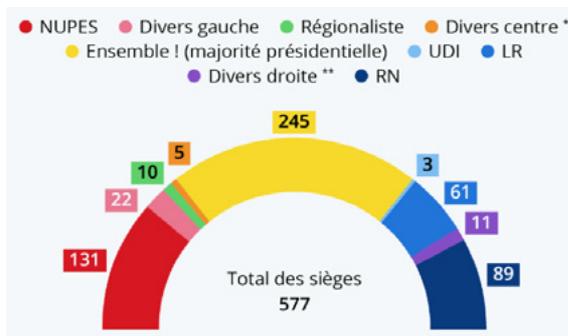
BATTU : **Jean-Baptiste Marly**  
RN

64,40 % à Gonesse  
56,42 % dans la  
circonscription

35,40 % à Gonesse  
43,58 % dans la  
circonscription

Taux de participation : 34,12 % à Gonesse  
37,56 % dans la circonscription

## La composition de la nouvelle Assemblée nationale



À l'issue du second tour, Ensemble ! (la coalition de partis soutenant Emmanuel Macron) arrive en tête mais n'obtient qu'une majorité relative avec 245 sièges, loin des 289 sièges nécessaires afin d'avoir une majorité absolue au sein de l'hémicycle. La Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES) arrive quant à elle en seconde position devant le Rassemblement national (RN) qui crée la surprise en raflant 89 sièges. En 2017, le parti de Marine Le Pen n'avait en effet obtenu que 8 sièges. Quant au parti Les Républicains, il passe de 113 sièges en 2017 à 61 seulement.

La 16<sup>e</sup> législature a officiellement été lancée le mardi 28 juin. Le mardi 5 juillet marquera une autre étape cruciale : la déclaration de politique générale du gouvernement.

# Dossier Cet été à Gonesse

Chaque année pendant la période estivale, les quartiers de la Ville sont animés par de nombreuses activités et animations pour les Gonessiens de tous âges. Retrouvez l'intégralité du programme de cet été aux pages 13 à 20 de ce numéro.



## LES QUARTIERS D'ÉTÉ, ÉDITION 2022 : OÙ ET QUAND ?

Les Quartiers d'été auront lieu cette année du 11 juillet au 26 août dans tous les quartiers de la ville.

✓ Le centre-ville lancera les festivités la première semaine (du lundi 11 au mercredi 13 juillet) avec plusieurs activités dans les structures du quartier, dont la médiathèque de Coulanges. Des ateliers, quiz et une séance de cinéma en plein air auront lieu pendant cette première semaine.

✓ Le quartier de Saint Blin prendra ensuite le relais du 18 au 20 juillet avec, entre autres, un spectacle de magie, des activités sportives et culturelles.

✓ Du 25 au 27 juillet, le quartier de la Fauconnière sera à son tour mis à l'honneur. Pendant cette troisième semaine, une pièce acrobatique et dansée sur une moto BMX et au son d'un violoncelle (L'Homme V. de Vincent Warin) sera jouée à la Maison des habitants Marc Sangnier. Un rallye du patrimoine, un atelier slackline (inspiré du funambulisme) et des parties de pétanque seront aussi organisés.

✓ Le quartier des Marronniers viendra clore ce mois d'activités du 1er au 3 août avec un spectacle d'arts de rue, du tir à l'arc, des ateliers jardinage et sculpture sur ballons.

✓ La salle Jacques Brel ne sera pas en reste et réunira les traditionnelles activités des Quartiers d'été chaque jeudi et vendredi du 15 juillet au 5 août : trampoline, structures gonflables, transats, points de restauration rapide... L'accès y est gratuit sans inscription.

## OÙ S'INSCRIRE ?



### Pour les spectacles :

Direction des Actions Culturelles  
01 34 45 97 60/4 rue Saint-Nicolas



### Pour les activités dans les quartiers :

Hôtel de ville et Maisons des habitants



### Pour les stages sportifs :

Direction des Sports  
01 34 45 10 69



### Pour les stages culturels :

Maison des Arts, 6 rue Jean Monnet



### Pour les stages du cinéma :

01 77 80 92 91 ou  
[cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr)



### Un « passeport d'été »

à télécharger en ligne ou  
à retrouver à l'accueil des  
structures municipales

Les mineurs participants aux activités des Quartiers d'été devront être munis d'une autorisation parentale. Le passeport « été » est disponible aux accueils des structures municipales et peut être téléchargé en ligne.

## APPRENDRE À NAGER CET ÉTÉ

En marge des Quartiers d'été, des stages d'apprentissage « Savoir nager » seront organisés du 11 juillet au 26 août à la piscine intercommunale Muriel Hermine (Garges-lès-Gonesse).

Destinés aux enfants de 4 à 10 ans, ils comprennent deux niveaux d'apprentissage : l'aisance aquatique pour les plus petits et l'apprentissage de la nage avec des tests anti-panique pour les plus grands.

Afin de garantir un meilleur apprentissage, il est conseillé aux parents d'inscrire leurs enfants pour une période d'au moins quinze jours.

.....  
Renseignements auprès de la Direction des Sports : 01 34 45 10 69



## DES STAGES POUR DÉCOUVRIR DE NOUVELLES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Du 11 au 13 juillet, plusieurs stages seront proposés : les habitants pourront ainsi s'initier par groupe au théâtre, à la comédie musicale, aux percussions ou aux musiques traditionnelles. Ceux qui souhaitent découvrir les techniques d'écriture ou de réalisation d'un film pourront quant à eux s'inscrire au stage qui aura lieu du 25 au 29 juillet.

.....  
Pour les stages de théâtre ou de musique : inscription à la Maison des Arts, 6 rue Jean Monnet

Pour le cinéma : inscription au 01 77 80 92 91 ou à l'adresse [cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr)



ÉTÉ 2022



# À GONESSE CET ÉTÉ

QUARTIERS D'ÉTÉ / TERRASSES D'ÉTÉ  
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

TOUTES LES ACTIVITES D'ÉTÉ  
SUR LA VILLE EN JUILLET ET EN AOÛT



@VILLEDEGONESSE

Ville de **G**onesse

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)

# LES TERRASSES D'ÉTÉ

## LE GRAND RETOUR DES QUARTIERS D'ÉTÉ AVEC LES TERRASSES D'ÉTÉ ORGANISÉES SUR 4 QUARTIERS DANS LA VILLE.

- ◆ Les Terrasses d'été du lundi au mercredi
- ◆ Avec un temps fort chaque mercredi soir

De 14h à 18h00 en accès libre  
(certaines activités ont des places limitées)

### QUOI ?

- **ESPACE DETENTE** : inscriptions à la base de loisirs et aux sorties, espace convivial
- **ESPACE JEUX EN FAMILLE** : bar à jeux, ludothèque mobile.
- **ESPACE TOUS PETITS 0-3 ANS** : jardin d'enfants
- **ESPACE DECOUVERTES** avec le camion science tour
- **ESPACE SANTE** : confection de desserts avec une cheffe.

14h30-16h30-prévention solaire, sommeil,  
écran 16h30-18h00

### OÙ ?

- Centre-ville, au parc en face de l'école maternelle Maurice Genevoix
- Parvis de la Maison Des Habitants Louis Aragon
- Maison Des Habitants Marc Sangnier Place Marc Sangnier
- Parvis de la Maison Des Habitants Ingrid Betancourt

### LES TEMPS FORTS : SOIRÉES DES MERCREDIS :

- **Mercredi 13/07/2022** à 22h15 Centre-ville, cour Coulanges : **Cinéma en plein air** avec TOIT ET JOIE (détails en page 6)
- **Mercredi 20/07/2022** à 19h00 à la Micro folie: **Spectacle de magie** avec SHAM spectacle et soirée fluo (places limitées)
- **Mercredi 27/07/2022** à 17h30 Maison Des Habitants Marc Sangnier sur la place Marc Sangnier : **Tambours traditionnels et démonstration de danse** avec l'association Métyss Madness K, à partir de 16h30 du spectacle d'art de la rue, et à partir de 19h une **pièce acrobatique et dansée** en solo BMX et violoncelle livre (L'Homme V., Vincent Warin)
- **Mercredi 03/08/2022** à 15h à la Maison Des Habitants Louis Aragon, **spectacle 2 secondes** par la compagnie du Petit Monsieur, de 19h00 à 22h Soirée 100% WAX avec les associations FAMILY DANCE ET AKWAABA



\* Les conditions de participation aux activités gratuites de l'été en dernière page

\* En cas d'alerte Météo France d'orage ou de canicule, la ville se verra dans l'obligation d'annuler les activités prévues

# ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DANS LES MAISONS DES HABITANTS DE 6 À 17 ANS

## SEMAINE 1 :

### LE QUARTIER DU CENTRE VILLE À L'HONNEUR

Les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 juillet 2022

**Des activités dans les structures du centre-ville et ses environs :**

(la médiathèque de Coulanges sera exceptionnellement ouverte le lundi 11 juillet)

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 6-11 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

(entre 8 et 16 participants en fonction de l'activité)

- ◆ **Kamishibai** : théâtre de papier, technique de contage japonaise basée sur des images
- ◆ **Quizz musical**
- ◆ **Carnet de voyage et voyage dans le temps** pour découvrir la ville de manière ludique
- ◆ **Croq'jeu** : jeux de société géants
- ◆ **Croq'histoire** : des contes pour le plaisir
- ◆ **Dessin**
- ◆ **Yoga**
- ◆ **Circomotricité**

- ◆ **Crazy sport** (Une découverte de l'activité physique et sportive en jeux : Tchoukball, flag rugby, disc-golf pour les élémentaires) etc.

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 11-17 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

- ◆ **Quizz musical**
- ◆ **Quizz littéraire**
- ◆ **Croq'jeu vidéo**

## SEMAINE 2 :

### LE QUARTIER DE SAINT-BLIN À L'HONNEUR

Les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 juillet 2022

**Des activités dans le quartier de Saint Blin, La Maison des habitants Louis Aragon et ses environs :**

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 6-11 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

(entre 8 et 16 participants en fonction de l'activité)

- ◆ **Théâtre**
- ◆ **Danse latine / danse afro / dans indienne**
- ◆ **Magie**
- ◆ **Manga**
- ◆ **Arts Plastiques**
- ◆ **Théâtre et Marionnettes**
- ◆ **Invente ton histoire**
- ◆ **Rallye du Patrimoine**
- ◆ **Vélo**
- ◆ **Escalade**
- ◆ **Badminton**

#### DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 11-17 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

- ◆ **Basket**
- ◆ **Escalade**
- ◆ **Badminton**



# LES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DANS LES MAISONS DES HABITANTS DE 6 À 17 ANS

## SEMAINE 3 :

### LE QUARTIER DE LA FAUCONNIERE À L'HONNEUR

Les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 juillet 2022

**Des activités dans le quartier de la Fauconnière, dans la Maison des habitants Marc Sangnier et ses environs.**

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 6-11 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

(entre 8 et 16 participants en fonction de l'activité)

- ◆ Double Dutch (sport de saut à la corde)
- ◆ Hip HOP
- ◆ Marionnettes
- ◆ Le rallye du Patrimoine
- ◆ Quizz musical
- ◆ Slam
- ◆ Théâtre
- ◆ Break dance
- ◆ Les petits reporters
- ◆ Vélo
- ◆ Pétanque
- ◆ Tennis

- ◆ Slackline (pratique sportive inspiré du funambulisme)
- ◆ Golf

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 11-17 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

- ◆ Vélo
- ◆ Pétanque
- ◆ Slackline (pratique sportive inspiré du funambulisme)
- ◆ Atelier d'illustrations (10 personnes possible avec parents)
- ◆ Quizz musical
- ◆ Le mercredi du patrimoine

## SEMAINE 4 :

### LE QUARTIER DES MARRONNIERS À L'HONNEUR

Les lundi 1er août, mardi 2 août et mercredi 3 août

**Des activités dans le quartier des Marronniers, dans la Maison des habitants Ingrid Betancourt et ses environs**

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 6-11 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

(entre 8 et 16 participants en fonction de l'activité)

- ◆ Magie
- ◆ Jeux de société avec la ludomobile
- ◆ Circomotricité
- ◆ Improvisation théâtrale
- ◆ Percussions
- ◆ Jeux culture du Monde : activités ludiques
- ◆ Hip HOP
- ◆ Marionnettes
- ◆ Jardinage
- ◆ Sculpture sur ballon

#### DES ACTIVITÉS POUR LES 11-17 ANS

**De 14h à 15h et de 15h à 16h :**

- ◆ Tir à l'arc
- ◆ Escalade
- ◆ Basket

# QUARTIERS D'ÉTÉ À LA SALLE JACQUES BREL

## CHAQUE JEUDI ET VENDREDI DE 14H À 18H



### AVEC TRANSATS ET FOOD-TRUCKS

**Le vendredi 15 juillet / Le jeudi 21 et le vendredi 22 juillet**

**Le jeudi 28 et le vendredi 29 juillet / Le jeudi 4 août et vendredi 5 août**

- ♦ Trampolines sur élastiques (+ de 6 ans)
  - ♦ Ventriglisse (+ de 6 ans)
  - ♦ Baby-foot Humain (+ de 8 ans)
  - ♦ Des structures gonflables multi activité (+ de 4 ans)
  - ♦ Des activités manuelles
  - ♦ Des activités sportives
  - ♦ Des activités culturelles
- ♦ Table de tennis de table, et baby-foot à partager
  - ♦ Musique / Danse

**Pour les tous petits :** des ateliers spécifiques tous les vendredis après-midi, un petit parcours de motricité

## QUARTIERS D'ÉTÉ : GONESSE SE MET AU VERT

### CHAQUE SAMEDI AU PARC DE LA PATTE D'OIE



**Les samedis 16, 23, 30 juillet et 6 août**

**Et toute la semaine du lundi 8 août au samedi 13 août**



**Venez au Parc de la patte d'oie à partir de midi, avec votre pique-nique ou profiter des food-trucks à l'entrée du Parc.**

**Les activités auront lieu de 14h à 18h :**

- ♦ Baptême de Poneys
- ♦ Promenade en calèche
- ♦ Structure d'accrobranche (+ de 6 ans)
- ♦ Le Baby grimpe (+ de 3 ans)
- ♦ Trampoline élastique (+ de 6 ans)
- ♦ Mur d'escalade (à partir du 30/07)
- ♦ Et autres activités tel que : jeux sportifs du monde, percussions en plein air, tir à l'arc et autres de plein air

**Ce site ne présente pas de point d'eau. Il est donc vivement conseillé de venir équipé de :**



**Une gourde remplie d'eau**



**Des baskets et casquettes / chapeaux**



**De la crème solaire**

# LES BONUS

## DES ACTIVITÉS SPORTIVES

En marge des Quartiers d'Été, la Direction des sports s'est mobilisée pour organiser des Stages d'apprentissage du Savoir - Nager du 11 juillet au 26 août. Inscriptions et renseignements : [sport@mairie-gonesse.fr](mailto:sport@mairie-gonesse.fr)

## FOCUS

**Le Savoir-Nager** comprend 2 niveaux d'apprentissage, l'Aisance Aquatique pour les enfants âgés de 4 à 5 ans et l'apprentissage du Savoir - Nager pour les enfants âgés de 6 à 10 ans comprenant des tests « anti panique ».

Afin de garantir le meilleur des apprentissages, il est fortement conseillé aux parents d'inscrire leur enfant pour une période de quinze jours.

Ces stages auront lieu à la Piscine Intercommunale Muriel Hermine sise au 4 allée Jules Ferry à Garges les Gonesse et se dérouleront de la manière suivante :

### Du 11 au 22 juillet :

- De 10h00 à 11h00 pour un groupe de 16 enfants âgés de 6/7 ans
- De 11h00 à 12h00 pour un groupe de 16 enfants âgés de 8/10 ans

### Du 25 juillet au 5 août :

- De 10h00 à 11h00 pour un groupe de 16 enfants âgés de 4/5 ans
- De 11h00 à 12h00 pour un groupe de 16 enfants âgés de 6/7 ans
- De 11h00 à 12h00 pour un groupe de 16 enfants âgés de 8/10 ans

### Du 8 au 26 août :

- De 10h00 à 11h00 pour un groupe de 15 enfants âgés de 4/5 ans
- De 11h00 à 12h00 pour un groupe de 18 enfants âgés de 6/10 ans

*\*Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la piscine Muriel Hermine de Garges les Gonesse pour les séances de 10h00 et à 10h30 pour les séances de 11h00.*

## LES ARTS DU CIRQUE AVEC LA COMPAGNIE DU CIRQUE RENO

**Du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022 (situé salle J. Brel) :**

- Formule stage sur inscription à la semaine avec spectacle de représentation aux parents le samedi matin (max 20 enfants) :

Chaque matin du lundi au vendredi, de 10h à 12h les enfants de 6 à 11 ans pourront découvrir et apprendre les arts du cirque.

## • Formule découverte à la séance :

Tous les après-midis du lundi au samedi de 14h à 14h30 et de 16h à 17h30 (max 20 enfants par groupe) les enfants de 6 à 11 ans pourront découvrir et les arts du cirque.

## LE CINEMA JACQUES PRÉVERT FAIT LE MUR !

**Mercredi 13 juillet à 22h15**

**Cour de Coulanges**

**PETIT VAMPIRE, film d'animation de Joann Sfar - durée 1h22 ) dès 6 ans - gratuit**

**À partir de 21h30 avant la séance, les enfants pourront se faire maquiller en un joyeux petit monstre inspiré du film. Venez déguisés en petit vampire ou en créature fantastique ! Popcorn en vente sur place, transats à disposition gratuitement.**

Réservation conseillée : en cas de pluie, la séance aura lieu dans l'auditorium de Coulanges pour les 80 premiers inscrits.

- **Réservation :**

[cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr) / 0177809291



## STAGE D'ÉCRITURE ET DE RÉALISATION DE FILM

**Du lundi 25 au vendredi 29 juillet de 10h à 17h**

**au cinéma Jacques Prévert**

- Accompagnés par un scénariste et comédien et avec du matériel professionnel, les participants apprendront à écrire un scénario et réaliser un film.
- Les séquences réalisées seront projetées lors de la soirée de la 7ème édition du Festival du Court Métrage des Jeunes, samedi 3 décembre au cinéma Jacques Prévert.

- **Gratuit - Sur inscription :**

[cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr) / 01 77 80 92 91



## ATELIER TIK TOK MASHUP

**Pour les 12/25 ans**

- **Mercredi 20 juillet de 16h à 19h** à la Maison des Habitants Louis Aragon. À partir de l'application TikTok et avec l'aide d'une professionnelle, les jeunes pourront monter, doubler et réaliser des mini détournement de scènes de films.

- **Gratuit - Sur inscription :**

[cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr](mailto:cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr) / 01 77 80 92 91

# LES BONUS... SUITE

## LES STAGES CULTURELS

**DU 11 AU 13 JUILLET 2022**

### À la Maison des Arts par les professeurs

Plusieurs stages seront proposés à la Maison des arts par les professeurs



3 jours de **Stage théâtre musical** par Isabelle Morin, professeur de claviers et formation musicale,

Autour de la thématique du conte musical, novices ou apprentis comédiens, musiciens, découvriront ensemble le plaisir de deux disciplines artistiques:

- Le jeu théâtral (improvisation, respiration, diction, placement dans l'espace, jeu de l'acteur, création d'un personnage...)
- Une initiation musique (chant et body percussions, découverte de l'illustration sonore et du monde des percussions)

*Public :*

*6 à 10 ans de 14h à 15h45 - 10 participants*

*11 à 17 ans de 16h à 17h45 - 8 participants*



3 jours de **stage comédie musicale** par Isabelle Morin, professeur de claviers et formation musicale

Découvrir ou redécouvrir le répertoire et les textes originaux des comédies musicales, Broadway et de la chanson en pratiquant le théâtre, le chant et l'interprétation scénique

- Pratiquer le jeu théâtral, l'improvisation et le chant
- Apprendre à connaître et équilibrer sa voix, initiation aux bases de technique vocale (respiration, justesse, interprétation, improvisation, développer l'écoute et le sens rythmique dans un ensemble vocal.)
- Interprétation scénique



3 jours de **stage percussions** par Vincent BONZOM, professeur de percussions

- Objectif groove, Initiation au rythme de la batterie. A partir de l'écoute active, de la pratique et de l'analyse musicale, ce stage permet la découverte des techniques et les rudiments pour groover.

*Public :*

*6 à 10 ans : de 14h à 15h45 - 8 participants*

*11 à 17 ans : de 16 à 17h45 - 8 participants*



3 jours de **stage de Musiques traditionnelles** par Caroline Mege, professeur de violon

- Jouer, chanter et danser : Découverte par le jeu instrumental de danses et chants traditionnels de différents pays, régions et répertoires - écossais, breton et renaissance

*Public:*

*6 à 10 ans : de 14h à 15h45 - 8 participants*

*11 à 17 ans : de 16h à 17h45 - 8 participants*

- Réservations pour les stages auprès de la maison des arts

- Restitution des stagiaires le mercredi 13 juillet à 18h30 à la Médiathèque

- Suivie d'un concert des professeurs à 20h30 en attendant la soirée Cinéma

## PROJET L'ILE DE L'ÉGLANTIER PAR L'ASSOCIATION 100 TRANSITIONS É

Ce projet propose une double sensibilisation du public Gonesse à **l'art et à la protection de la biodiversité.**

- 11 juillet : 14h-16h conférence sur la relation entre l'art et la nature par Diane Marnier, Conférencière de la RMN-Grand Palais à l'auditorium de Coulanges puis visite du parc de l'Églantier

- Stage du 12 au 22 juillet tous les après-midi, stage d'illustration pour réaliser des créatures fantastiques qui seront imprimées sur du mobilier urbain dans le parc de l'Églantier

*Public : à partir de 11 ans*

*Maison des Arts. De 14h-17h, 10 places*

- Dans le cadre des Terrasses d'été - du 25 au 30 juillet :

**Ateliers de dessin** sur le même thème : MDH Marc Sangnier du 25 au 27 Juillet - de 14h-15h30 pour les 6-10 ans et de 16h à 18h pour les 11-17 ans

- Les créations seront présentées au public à l'occasion des journées du patrimoine le 18 septembre 2022 lors d'une visite guidée en présence des participants.

- Réservations pour le stage auprès de 100

*Transitions : 06 62 68 19 17*

## SORTIE L'ABBAYE DE ROYAUMONT

**le lundi 18 juillet**



La thématique de cette journée à Royaumont portera sur le goût avec un atelier saveur de la légumothèque ainsi qu'une visite guidée du jardin des neufs carrés de l'Abbaye avec une diététicienne nature de l'association La Clairière des sources.

Départ en car du lycée René Cassin à 9H15 (retour à Gonesse 17H)

Un pique-nique sera à prévoir.

*Public : enfants/familles/adultes*

- Réservations indispensables auprès de la Direction des Actions Culturelles au 01-34-45-97-60

**Les médiathèques restent ouvertes tout l'été**

*Du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30*

**Le cinéma sera ouvert tout le mois de juillet et en août à partir du 24**



# COMMENT PARTICIPER AUX ACTIVITÉS GRATUITES DE L'ÉTÉ ?

## Il faudra présenter son passeport « Gonesse cet été » dûment complété

(mise à disposition des passeports dans les Maisons Des Habitants, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la Maison des Arts, en téléchargement sur le site de la ville).



### Prendre ses précautions et venir équipé :

- ✓ Une gourde remplie d'eau
- ✓ Des baskets et casquettes / chapeaux
- ✓ Crème solaire

En cas d'alerte Météo France de canicule et/ou orage la ville se verra dans l'obligation d'annuler les activités prévues.



### Se déplacer sur les activités municipales cet été :

Avec le GO Bus du lundi au samedi de  
12h à 18h

**Réservations au 07.85.95.53.20**

La ville se décharge de toute responsabilité en cas de participation sans la présence des parents.

# Opération « Tranquillité absence » : pendant vos vacances, la Police municipale veille sur votre logement

Depuis plusieurs années, la Police municipale mène l'opération « Tranquillité absence ». Elle permet aux habitants de signaler leur départ afin que les agents gardent un œil sur leur logement.



## UN DISPOSITIF MIS EN PLACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La période estivale est propice aux cambriolages : chaque année, les cambrioleurs profitent en effet de l'absence prolongée des propriétaires pendant les vacances pour entrer dans les logements par effraction. En France, on estime ainsi qu'un quart des cambriolages a lieu en juillet et en août.

Pour partir l'esprit tranquille, il est possible de signaler son absence à la Police municipale. Pour ce faire, il suffit de transmettre ses coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone), vos dates de départ et de retour et quelques détails concernant votre logement (présence d'un dispositif d'alarme par exemple) aux agents à l'adresse [mpolice@mairie-gonesse.fr](mailto:mpolice@mairie-gonesse.fr) ou au 01 30 11 89 89.

Une fois le logement inscrit, les agents de Police municipale se rendront régulièrement à l'adresse indiquée lors de leurs patrouilles. Au cours des visites, les points d'entrée seront notamment inspectés pour relever d'éventuelles traces d'effraction.

Les cambriolages ne cessent pas à la rentrée : pour protéger les logements gonessiens, l'opération « Tranquillité absence » peut ainsi être demandée à n'importe quel moment lorsque vous vous absentez de votre domicile à moyen ou long terme..



# ChapChap Food : la cuisine africaine rapide, revisitée et responsable

**Après avoir vécu mille vies, Ingrid Habi Daho a décidé de réaliser un projet qu'elle mûrissait depuis de nombreuses années : lancer sa petite entreprise de livraison de repas afro-caribéens et responsables.**

## Quel est votre parcours ?

J'ai commencé en tant qu'animatrice à Gonesse et j'ai ensuite enseigné le dessin dans l'école qui se situe juste derrière le laboratoire où je cuisine maintenant mes plats, à Goussainville. Au bout de 7 ans dans l'enseignement, lorsque les start-ups ont commencé à émerger, j'ai intégré un cabinet conseil qui a par la suite été racheté par un grand groupe. Puis j'ai rejoint en 2018 l'ex-députée Zivka Park en tant qu'attachée parlementaire. À ce moment, j'avais déjà envie d'entreprendre.

## Comment est né le projet ?

Disons que les étoiles se sont alignées lorsqu'un élu de la ville de Gonesse m'a parlé de l'incubateur culinaire. Il y avait une phase de test mais j'avais déjà préparé mon business plan avec le concept et j'avais déjà contacté des agriculteurs et des clients potentiels. C'est ainsi que ChapChap Food est né en 2020 en pleine pandémie.

## Quel est le concept ?

« Chap Chap » est une expression africaine qui signifie « dépêche-toi ». Je suis moi-même plutôt énergique et je voulais proposer des plats de qualité et rapides à préparer pour éviter une trop grande consommation en énergie. Par ailleurs, je suis aussi issue d'une famille d'agriculteurs attachés à la terre, qui respectent les saisons et n'utilisent pas de pesticides : c'était donc



important pour moi de travailler avec des agriculteurs africains qui cultivent des produits biologiques et d'acheter mes fruits et légumes auprès de producteurs locaux.

## Comment commander vos plats ?

Nous livrons principalement aux entreprises des environs, à qui nous envoyons chaque semaine notre menu. Toutes les entreprises autour de Gonesse peuvent se rapprocher de nous pour faire partie de notre base liste. Quant aux particuliers, ils peuvent nous retrouver sur les réseaux sociaux et commander par ce biais. Il nous arrive aussi de livrer jusqu'à Paris pour les grosses commandes : nous avons déjà fourni l'Assemblée nationale, l'équipe de France de football, celle de rugby...

Retrouvez les menus de ChapChap Food sur Facebook et Instagram



# Les bons réflexes pour bien trier ses déchets

**Le tri sélectif est un geste du quotidien qui peut avoir un impact considérable sur l'environnement : réduction des émissions de gaz à effets de serre, protection des ressources naturelles, économie d'énergie... Voici les bons réflexes à adopter pour bien trier ses déchets.**

## Quel type de déchet dans quel bac ?

Dans la poubelle verte : les déchets végétaux (herbe, feuilles, branches coupées en morceaux...)

Dans la poubelle jaune : les emballages (bouteilles en plastique, canettes, flacons, aérosols, barquettes, briques et autres emballages en papier ou en carton)

Dans la poubelle ordinaire : les déchets périssables

## Doit-on nettoyer les emballages avant de les trier ?

Il est inutile de laver les emballages avant de les déposer dans le bac de tri. Il suffit de les vider de leur contenu.

## Doit-on mettre les emballages dans des sacs en plastique ?

Les emballages ne doivent pas être enfermés dans des sacs : ils doivent être laissés en vrac dans le bac de tri.

## Est-il nécessaire de séparer les bouchons des bouteilles ?

S'il existe des containers dédiés aux bouchons (qui peuvent par la suite être transformés en banc public, en moquette ou encore en sac de couchage), ceux-ci peuvent toutefois être jetés dans la poubelle jaune avec les bouteilles en plastique.

## Que ne faut-il pas jeter dans les canalisations ?

**les bonnes pratiques à adopter**  
afin de préserver au mieux notre patrimoine hydraulique et naturel.



### A LA MAISON



**Les produits chimiques solvants, peintures, etc.)**

Ces produits perturbent le fonctionnement des stations de dépollution et notamment les bassins biologiques car ils attaquent les microorganismes en charge de la destruction des pollutions dissoutes.

Il faut déposer ces produits dans des déchetteries, qui se chargeront de leur destruction.



**Les médicaments**

Les résidus médicamenteux sont des molécules qui ne peuvent être complètement traitées par les stations de dépollution. Ces derniers vont donc directement impacter les milieux aquatiques et les organismes associés.

Il faut ramener ses médicaments périmés en pharmacie.



**Les huiles et les graisses (huile de friture, de cuisson, de vidange, etc.)**

Ces produits bouchent les canalisations. Les eaux usées viennent alors se déverser sur la voie publique. De plus, ces produits diminuent les performances de traitement des stations de dépollution.

Il faut amener ces produits en déchetterie.



**Les lingettes**

Les lingettes ne sont pas biodégradables. Lorsque les lingettes sont jetées dans les toilettes, elles n'ont pas le temps de se dégrader et viennent alors boucher les canalisations.

Les lingettes sont à jeter directement dans la poubelle des déchets ménagers.



**Tout autre objet solide (protections hygiéniques, cotons tiges, couches, etc.)**

Tous ces déchets détériorent les ouvrages hydrauliques et obstruent les canalisations.

Ces détritons sont à jeter directement dans la poubelle des déchets ménagers.



**Les produits de lavage de voitures**

**Les produits chimiques (solvants, peintures, huile de vidange, etc.)**

Ces produits rejetés dans les avaloirs d'eaux pluviales vont directement se rejeter dans le milieu naturel. Cela vient directement polluer les milieux aquatiques.

Il faut déposer ces produits dans des déchetteries, qui se chargeront de leur destruction.



Il est interdit de laver sa voiture chez soi ou dans la rue. En effet, l'article L 1331-10 du code de la Santé publique précise que « tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement autorisé par le Maire ». Cela peut être soumis à une amende de 450€.

Il faut amener sa voiture dans des stations de lavages, ou effectuer des lavages à sec avec des produits dit écologiques.



**Les mégots et tout autre objet solide.**

Ces déchets jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales, vont directement se rejeter dans le milieu naturel. Cela vient directement polluer les milieux aquatiques.

Ces détritons sont à jeter dans les cendriers ainsi que dans les poubelles.



**"Demos"** Vendredi 17 Juin, l'orchestre Démos Roissy Pays de France s'est produit à la Philharmonie de Paris pour son concert de fin d'année.

Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet expérimental de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. Il a pour objectif de faire découvrir et pratiquer la musique classique. L'Orchestre Démos Roissy Pays de France est composé de 105 enfants des communes suivantes : Arnouville, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Mitry-Mory, Villiers-le-Bel, Villeparisis.

16 enfants de Gonesse ont participé à cette aventure pendant 3 ans, en pratiquant chaque semaine 4 heures de musique.

Encadrés par des musiciens professionnels de la Philharmonie, la référente sociale de la maison des Habitants Ingrid Betancourt, leurs parents et les professeurs du Conservatoire, ils se sont produits dans la grande scène Pierre Boulez autour d'un programme inspiré par la Symphonie fantastique d'Hector Berlioz, lors de soirée de clôture des orchestres DEMOS.

**Concert de fin d'année de l'Orchestre du collège Robert Doisneau**

Depuis 2016, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, 90 élèves pratiquent chaque semaine un enseignement renforcé de musique en complément des cours d'éducation musicale. Le projet mené avec les professeurs d'éducation musicale du collège et des professeurs du conservatoire a pour objectif de développer la pratique instrumentale collective des jeunes élèves.

Cet orchestre favorise une meilleure intégration des enfants en valorisant les aptitudes et les efforts des élèves.

Le 3 juin dernier, les collégiens des classes orchestre ont présenté le concert de fin d'année.



**Le 14 juillet, veillez à rentrer vos poubelles**

Les festivités du 14-juillet entraînent régulièrement des débordements dans l'ensemble du pays. Pour éviter les feux de poubelle, il est conseillé de rentrer ses conteneurs le mercredi 13 au matin et de ne pas les sortir le 14.

# CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT

LE PROGRAMME du 13 juillet au 6 septembre 2022



Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 13 AU 19 JUILLET	Durée	Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19
<b>BUZZ L'ÉCLAIR</b>	1h45	10h30	10h30	14h	16h15	14h	14h	14h Ciné-Animé
<b>CINÉMA EN PLEIN AIR - COUR DE COULANGES</b> <b>PETIT VAMPIRE</b>	1h22	22h15 Plein air						
<b>LE ROI CERF</b>	1h54			16h (VF)	18h15 (VO)		16h (VF)	16h30 (VF)
<b>LES GOÛTS ET LES COULEURS</b>	1h50		14h ☕	18h15		16h	20h30	18h30
<b>ELVIS</b>	2h39	14h (VF)	16h (VF)		20h30 (VO)	18h15 (VF)	10h30 (VF)	20h30 (VO)
<b>EL BUEN PATRÓN (vo)</b>	2h	18h		20h15	14h		18h15	11h
SEMAINE DU 20 AU 26 JUILLET		Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26
<b>BUZZ L'ÉCLAIR</b>	1h45		10h30	16h	14h	16h	14h	14h
<b>LES ELFKINS : OPÉRATION PÂTISSERIE</b>	1h18	10h30			16h		10h30	
<b>IRRÉDUCTIBLE</b>	1h25	16h30		14h ☕		14h		11h 20h
<b>PETER VON KANT</b>	1h25	20h15	14h	20h	18h		16h	18h
<b>DECISION TO LEAVE (vo)</b>	2h18	14h	16h	10h30		18h	20h	
<b>BLACK PHONE</b>	1h43	18h15 (VF)		18h (VF)	20h (VO)		18h (VF)	16h (VF)
SEMAINE DU 27 AU 31 JUILLET		Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 31	Lun. 1 <sup>er</sup>	Mar. 2
<b>LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU</b>	1h28	14h Ciné-Goûter	10h30	10h30 14h	18h	14h	FERMÉ	FERMÉ
<b>MENTEUR</b>	1h33	18h45		16h 20h	14h	16h		
<b>RIFKIN'S FESTIVAL (vo)</b>	1h32	11h 20h30	14h ☕	18h	16h			
<b>ENNIO (vo)</b>	2h36	16h	16h		20h	18h		
DU 1 <sup>ER</sup> AU 23 AOÛT INCLUS : FERMETURE ESTIVALE DU CINÉMA								
SEMAINE DU 24 AU 30 AOÛT		Merc. 24	Jeu. 25	Vend. 26	Sam. 27	Dim. 28	Lun. 29	Mar. 30
<b>KRYPTO ET LES SUPER-ANIMAUX</b>	1h40	14h		14h Ciné-Goûter	16h	16h30		18h15
<b>LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU</b>	1h28	10h30		16h			10h30 18h15	16h15
<b>LA PETITE BANDE</b>	1h46	16h		20h15	14h	18h30	14h ☕	
<b>ONE PIECE FILM - RED</b>	1h58	18h (VF)	14h (VF)	18h (VF)	20h15 (VO)		16h (VF)	11h (VF)
<b>TEMPURA (vo)</b>	2h13		16h15	11h		14h		20h15
<b>LA NUIT DU 12</b>	1h54	20h15	11h		18h		20h15	14h
SEMAINE DU 31 AOÛT AU 6 SEPT.		Merc. 31	Jeu. 1 <sup>er</sup>	Vend. 2	Sam. 3	Dim. 4	Lun. 5	Mar. 6
<b>KRYPTO ET LES SUPER-ANIMAUX</b>	1h40	10h30 14h			14h	14h		
<b>LES VIEUX FOURNEAUX 2 : BONS POUR L'ASILE</b>	1h38	18h15	14h	16h30		16h	11h 14h	16h15 20h30
<b>AS BESTAS (vo)</b>	2h17		16h	14h ☕	20h30		20h30	10h30 18h
<b>LES NUITS DE MASHHAD (vo)</b>	1h56	20h15	11h	18h30	18h15		16h	14h
<b>THOR : LOVE AND THUNDER</b>	1h59	16h		20h30	16h	18h	18h15	

# Coup de cœur des médiathécaires

## - ÉTÉ 2022 -

### Roman jeunesse

#### Ce que j'aime chez moi

De Jenna Guillaume,  
édition Pocket jeunesse

« Vous voyez ces films où des ados passent un été de rêve ? Eh bien, c'est (pas) exactement ce que j'ai vécu. »

Maisie est une jeune fille, complexée par son physique.

Durant plusieurs années et après avoir pris quelques kilos, elle a subi les invectives de sa famille et de ses camarades de classe ce qui lui a fait perdre confiance en elle.

Obligée d'écrire un journal de découvertes pour son cours d'anglais, Maisie va choisir d'y retranscrire tous les aléas de ses vacances de fin d'année, ce qui l'amuse beaucoup plus.

Entre humour décalé et esprit rebelle, ce roman nous offre un panel des différentes émotions que beaucoup de jeunes filles de notre époque ressentent. La honte de ne pas rentrer dans des canons de beauté ridicules et dégradants ainsi que le mal-être éprouvé face au jugement néfaste de leur famille. Les émotions de nos adolescents sont alors pointées du doigt de manière juste et souvent humoristique.



### Bande Dessinée / Manga

#### La brigade des souvenirs vol. 1 : La lettre de Toinette

De Marko, Carbone  
et Cee Cee Mia,  
édition Dupuis

Après avoir découvert une lettre dans une boîte à gâteaux ancienne cachée dans les ruines d'une vieille école abandonnée, trois enfants décident de retrouver son auteur.

Une enquête dans le passé captivante et réaliste, on est aussi pressé que les enfants de savoir et de comprendre ce qui est arrivé aux protagonistes. La Grande Histoire croise la petite et un dossier à la fin permet de mieux appréhender le contexte. Un deuxième tome sur les enfants de la Creuse, tout aussi réussi, est disponible dans vos Médiathèques.



### Roman adulte

#### L'énigme de l'anguille et autres bizarreries animales

De Lucy Cooke,  
édition Albin Michel

Le titre de cet ouvrage peut paraître aguicheur mais il se révèle finalement très juste !

Dans le même esprit que Stephen Jay Gould, Lucy Cooke apporte dans ce livre, à la fois drôle et érudit, cette délicate touche d'humour anglais aux grandes théories de l'évolution et énigmes historiques zoologiques.

Que ce soit pour se détendre l'été avec des chapitres relativement courts mais denses en informations sur le mystère de l'anguille, ou bien pour briller lors des repas conviviaux en parlant de l'affabilité du paresseux, ce livre est à dévorer sans modération !



#### Yotsuba & !

De Kiyohiko Azuma,  
édition Kurokawa

Yotsuba est une fille aux cheveux verts, aux yeux toujours écarquillés et possédant une grande personnalité. Même dans les rencontres les plus insignifiantes et banales, la curiosité et l'enthousiasme de Yotsuba transforment rapidement le quotidien en aventure extraordinaire !

Voici un coup de cœur à la fois léger, tendre et émouvant. Ce manga se lit avec un immense plaisir, que l'on soit petit ou grand, les plus jeunes aimeront les gags présents en nombre et les adultes seront touchés par la tendresse qui ressort de la relation entre Yotsuba et son père. Un vrai bol de bonne humeur qui fait du bien !



**NAISSANCES**

29 avril : BANNOUR Ilyan  
 30 avril : CECINA Thaïs  
 30 avril : CECINA Maïlyn  
 13 mai : SIVAPATHARATHINAM Diane  
 20 mai : MOHAMMAD Hizaam  
 22 mai : DJAB Alaa  
 23 mai : DIARRASSOUBA Franck  
 23 mai : BINGOL David  
 23 mai : HEMA Abou  
 24 mai : GENETET Jonaël  
 24 mai : MECHAÏRIA Kamar  
 25 mai : KAN Déniz

26 mai : NKUIKEU HOTCHOU Manëys  
 26 mai : KARTOUT Mourad  
 26 mai : GUINDO Zeïnab  
 28 mai : CHERIF Zouaouia  
 29 mai : GEORGES Johanis  
 29 mai : VERHAEGHE Lilya  
 30 mai : DRAME Siaka  
 30 mai : OGUZ Maysa  
 30 mai : KULAY Seydi

**DÉCÈS**

2 mai : MORANGE née DUPUY Anne  
 4 mai : SARAMBOUNOU Moussa  
 4 mai : CHAO Daniel  
 6 mai : CHAMPAGNE Pascal  
 7 mai : AMAROUCHENE Cherif  
 7 mai : ABRAHAM née BÉRANGER Marie-Rose  
 10 mai : AUDINET Jacques  
 14 mai : KARPINSKI née CASSOU Marie  
 22 mai : BERNIER Maurice  
 28 mai : ÖZSEKER Meline



**Commémoration**

**78<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Gonesse**

Si Paris a été libérée entre le 19 et le 25 août 1945, la ville de Gonesse a quant à elle été débarrassée des troupes ennemies le 30 août, mettant ainsi fin à plusieurs années d'occupation et à la Seconde Guerre mondiale sur le territoire.

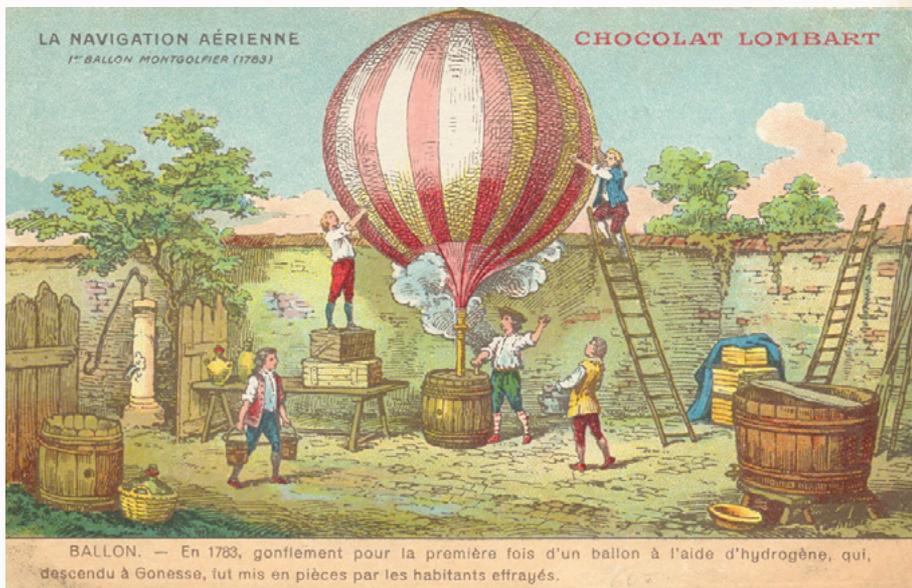
Comme chaque année, cette date cruciale dans l'histoire de la commune sera commémorée à **18h sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville.**



**Le premier ballon à hydrogène a atterri à Gonesse**

Le 27 août 1783, une expérience scientifique est menée par les frères Robert et le scientifique Charles. Ils décident de faire décoller et voler un ballon gonflé à l'hydrogène.

Celui-ci est constitué d'étoffes de soie enduites et cousues. Le départ a lieu du Champs de Mars à 17 h. Le ballon vole et monte ; il se dégonfle et 45 mn plus tard, le ballon atterri sur le territoire de la ville de Gonesse. Il a parcouru 16 km. Les paysans sont terrifiés de voir cet objet coloré, inconnu qui descend du ciel. Pensant à une créature démoniaque, ils tirent dessus accélérant sa chute. Ils jettent des pierres dessus et l'attaquent à coup de fourche. Cette expérience scientifique a donné lieu à de nombreuses représentations artistiques.



BALLON. — En 1783, gonflement pour la première fois d'un ballon à l'aide d'hydrogène, qui, descendu à Gonesse, fut mis en pièces par les habitants effrayés.

# JUILLET



## le jour du vege

### LUNDI 4 JUILLET

Salade de pommes de terre à l'échalote  
Salade de blé provençal (maïs, poivron, tomate)  
**Bœuf sauté marengo**  
**Pavé de merlu sauce tomate**  
**Haricots beurre à la ciboulette**  
Yaourt nature et sucre  
Yaourt aromatisé  
Fruit de saison

## le jour du vege

### MARDI 5 JUILLET

Betteraves en salade  
Chou fleur en salade  
**Semoule, lentilles et maïs**  
**Semoule façon chili** (carottes, haricots plats, maïs, haricots rouges, ketchup)  
Fromage frais sucré  
Fromage frais fruité  
Fruit local

### MERCREDI 6 JUILLET

Melon vert / Pastèque  
**Colin napolitain**  
**Burger de veau sauce chasseur**  
**Courgettes et riz créole**  
Gouda / Edam à la coupe  
Crêpe moëlleuse sucrée  
Crêpe nature et confiture

### JEUDI 7 JUILLET

Salade de tomates  
Carottes râpées  
**Nuggets de volaille, ketchup**  
**Nuggets de blé, ketchup**  
**Petits pois**  
Fromage fondu Président  
Pavé demi-sel  
Compote de pommes  
Compote pomme pêche

### VENDREDI 8 JUILLET

Salade iceberg et brunoise de radis  
Salade chou chinois, oignons frits  
**Brandade de poisson (colin)**  
**Hachis Parmentier**  
Brie / Tomme blanche à la coupe  
Flan vanille nappé caramel  
Flan au chocolat

### LUNDI 11 JUILLET

Betteraves en salade  
Vinaigrette moutarde  
**Coquillettes, lentilles, champignon et curry**  
Tomme grise  
Baguette de campagne  
Prune

### MARDI 12 JUILLET

Pastèque **BIO**  
**Boulettes de bœuf sauce brune**  
**Moules sauce crème**  
**Pommes campagnardes**  
Fromage blanc nature et sucre  
Glace esquimaux

### MERCREDI 13 JUILLET

**SAVEURS EXOTIQUES**  
Salade iceberg et pamplemousse, sauce salade mangue  
**Filet de colin sauce rougail** (tomate, citron, curcuma)  
**Carottes **BIO** saveur colombo**  
Flan à la vanille  
Cake sucré à la patate douce

### JEUDI 14 JUILLET

FÉRIÉ

### VENDREDI 15 JUILLET

Crêpe au fromage  
**Paupiette de veau au jus**  
**Limande meunière et citron**  
**Chou Romanesco persillé et blé **BIO****  
Camembert **BIO**  
Melon charentais

### LUNDI 18 JUILLET

Tomates **BIO** en salade  
Vinaigrette ciboulette  
**Merlu sauce safranée**  
**Courgettes et blé **BIO****  
Fromage blanc aux fruits  
Purée de pommes **BIO** locale

### MARDI 19 JUILLET

Macédoine mayonnaise  
**Hachis Parmentier**  
**Brandade de poisson**  
Bûchette de chèvre  
Pastèque

### MERCREDI 20 JUILLET

**SAVEURS D'ASIE**  
Salade chou chinois, oignons frits  
**Sauté de poulet "shogayaki"** (gingembre, sauce soja, vinaigre de riz, persil plat)  
**Cubes de saumon sauce aigre douce**  
**Riz Basmati**  
Fromage frais sucré  
Ananas frais, coulis de mangue

### JEUDI 21 JUILLET

Carottes râpées **BIO** locales  
**Rôti de bœuf froid et mayonnaise**  
**Rillettes de colin**  
**Chips (sachets)**  
Yaourt aromatisé **BIO**  
Mister freeze

## le jour du vege

### VENDREDI 22 JUILLET

Taboulé **BIO**  
**Omelette **BIO****  
**Mélange de légumes** (chou fleur, carottes et brocolis)  
Emmental **BIO**  
Pêche

### LUNDI 25 JUILLET

Roulé au fromage  
**Fricassée de colin au curry**  
**Carottes à la coriandre**  
Fromage blanc **BIO** et sauce fraise  
Abricots

### MARDI 26 JUILLET

Concombres **BIO** en salade  
Vinaigrette échalote  
**Sauté de bœuf aux olives**  
**Filet de hoki, huile d'olive citron**  
**Boulgour **BIO****  
Brie  
Mousse au chocolat au lait

### MERCREDI 27 JUILLET

Salade écolière **BIO** (pommes de terre, carottes, œuf dur, mayonnaise)  
**Filet de lieu frais, beurre citron**  
**Epinards **BIO** à la crème**  
Bleu d'Auvergne  
Melon jaune **BIO**

## le jour du vege

### JEUDI 28 JUILLET

**REPAS ITALIEN**  
Tomates en salade et mozzarella  
**Cappelletti sauce tomate et basilic**  
Stracciatella au citron et cigarette russe

### VENDREDI 29 JUILLET

Concombre à la crème ciboulette  
**Cordon bleu**  
**Aiguillettes de colin pané et citron**  
**Haricots verts **BIO****  
Fromage fondu Président  
Baguette tradition  
Moëlleux cacao

# MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

# AOÛT

## LUNDI 1 AOÛT

Radis **BIO** beurre  
 Sauté de veau sauce orientale (cumin, oignon, tomate)  
 Colin mariné à la brésilienne  
 Printanière de légumes (pommes de terre, carottes, haricots verts, petits pois)  
 Yaourt aromatisé local  
 Purée pomme fraise locale

## le jour du vege

### MARDI 2 AOÛT

Tomates **BIO** en salade et dés de feta  
 Farfalles locales à l'italienne (tomate, poivron, olive, lentilles, thym, brunoise de légumes, oignon)  
 Cheddar  
 Rocket

### MERCREDI 3 AOÛT

Rillettes de poisson blanc  
 Rôti de porc au jus  
 Filet de limande sauce crème  
 Brocolis **BIO**  
 Petit suisse fruité **BIO**  
 Doghnuts au sucre

### JEUDI 4 AOÛT

#### REPAS MEXICAIN

Haricots rouges  
 Fajitas au bœuf (bœuf haché, tomate, maïs, oignon, paprika, tabasco) / tortillas de blé et emmenthal râpé / Salade coleslaw / Fajitas végétarienne / tortillas de blé et emmenthal râpé / Salade coleslaw  
 Banane **BIO** sauce chocolat

### VENREDI 5 AOÛT

Melon charentais  
 Pavé de merlu sauce orientale  
 Semoule **BIO**  
 Carré de l'est **BIO**

Pêche

## LUNDI 8 AOÛT

Salade iceberg et croûtons  
 Vinaigrette au miel  
 Nuggets de volaille, ketchup  
 Nuggets de poisson, ketchup  
 Ratatouille et mélange de 4 céréales **BIO**  
 Petit louis  
 Ile flottante

## MARDI 9 AOÛT

Œufs durs mayonnaise  
 Filet de lieu frais sauce aioli  
 Légumes aioli **BIO** (chou fleur, carottes, haricots verts, pomme vapeur)  
 Coulommiers  
 Baguette de campagne  
 Banane **BIO**

## MERCREDI 10 AOÛT

#### SAVEURS DE GRECE

Salade grecque (tomate, concombres, feta, olives noires, basilic)  
 Calamas à la romaine  
 Riz **BIO**  
 Fromage blanc **BIO** au miel  
 Dattes sèches

## JEUDI 11 AOÛT

Betteraves, vinaigrette persil  
 Pilon de poulet  
 Rillettes de colin  
 Chips ( sachets)  
 Saint Nectaire  
 Esquimaux

## le jour du vege

### VENREDI 12 AOÛT

Céleri remoulade **BIO**  
 Croc veggie fromage  
 Petits pois **BIO** à la Lyonnaise  
 Yaourt nature et sucre **BIO**  
 Moëlleux aux poires

## LUNDI 15 AOÛT

#### FÉRIÉ

### MARDI 16 AOÛT

Tomate **BIO** en salade  
 Sauté de bœuf aux oignons  
 Pavé de merlu sauce normande (crème, champignons)

### Haricots beurre

Yaourt aromatisé

### Gaufre au chocolat

### MERCREDI 17 AOÛT

Taboulé  
 Omelette **BIO**

### Epinards **BIO** à la crème

Fraidou  
 Pastèque

## JEUDI 18 AOÛT

Bâtonnets de surimi, mayonnaise  
 Brandade de colin  
 Emmental  
 Mister freeze

## le jour du vege

### VENREDI 19 AOÛT

#### REPAS EN MONTAGNE

Carottes râpées **BIO** et locales  
 Tarte au fromage  
 Salade verte iceberg  
 Fromage blanc **BIO** et sucre  
 Purée de pommes, myrtilles locale

## le jour du vege

### LUNDI 22 AOÛT

Haricots verts **BIO** en salade, vinaigrette échalote  
 Couscous végétarien **BIO** (légumes couscous, raisins secs, pois chiches, abricots secs, raz el hanout, bouillon de légumes)  
 Gouda  
 Pomme rouge **BIO**

### MARDI 23 AOÛT

Salade iceberg et surimi, vinaigrette agrumes  
 Penne locales à la bolognaise  
 Cubes de colin sauce tomate, Penne locales  
 Yaourt nature local, sucre  
 Petit pot vanille fraise

### MERCREDI 24 AOÛT

#### "POUR LE PLAISIR DES ENFANTS"

Maïs **BIO** en salade vinaigrette ambrée  
 Pizza au fromage  
 Salade iceberg  
 Vache qui rit **BIO**  
 Baguette tradition  
 Salade de fruits frais

### JEUDI 25 AOÛT

Concombres **BIO** vinaigrette persil  
 Rôti de veau au jus  
 Limande Meunière, citron  
 Carottes Vichy **BIO**  
 Crème dessert chocolat  
 Cake à la noix de coco

### VENREDI 26 AOÛT

Pastèque **BIO**  
 Moules à la marinère (fumet de poisson, oignon, échalote, persil)  
 Frites  
 Cantal  
 Flan vanille nappé caramel

## LUNDI 29 AOÛT

Croisillon au fromage  
 Emincé de volaille **BIO** à la crème  
 Pavé de merlu sauce crème  
 Haricots verts **BIO**  
 Cotentin  
 Prune

## MARDI 30 AOÛT

Salade coleslaw **BIO**  
 Colin gratiné au fromage  
 Riz **BIO** sauce tomate  
 Fromage blanc aux fruits  
 Purée de pomme, miel **BIO** et locale

## MERCREDI 31 AOÛT

Duo pastèque et melon  
 Nuggets de blé et ketchup  
 Pommes smile  
 Fol épi  
 Moëlleux au chocolat

## Pour Gonesse, vivre l'avenir

### RECONNAISSANCE DU GENOCIDE ASSYRO-CHALDEEN

Conformément à l'annonce qu'avait faite Jean-Pierre BLAZY, lors de la commémoration du 24 avril, le Conseil municipal, dans sa séance du 30 mai a voté à l'unanimité un vœu pour que le Parlement mette à son ordre du jour dès le début de la nouvelle législature, l'examen de la reconnaissance du génocide assyro-chaldéen. Dans son intervention le Maire rappelait que les massacres commis entre 1915 et 1918 en Turquie, ont provoqué la mort de plus de 250 000 Assyro-Chaldéens soit plus de la moitié de cette communauté. Ces massacres ont été commis à l'encontre d'une population précisément visée pour des raisons ethniques et religieuses et constituent un génocide selon la définition de l'ONU.

Déjà le 18 janvier 2001, notre Maire avait été le premier député français à évoquer sur les bancs de l'Assemblée nationale les souffrances endurées par les Assyro-chaldéens durant le génocide de 1915.

En 2010, le Conseil municipal de Gonesse avait aussi voté sous l'égide de Jean-Pierre Blazy une motion en faveur de la reconnaissance du génocide assyro-chaldéen.

Lors du débat, c'est avec émotion que le Maire adjoint, Bobby IDE s'est exprimé pour rappeler ses origines et les souffrances semblables à celles des Arméniens encourues, durant la Première Guerre mondiale. Il terminait son intervention en mentionnant le monument érigé en 2013 et dédié aux victimes des génocides du 20<sup>ème</sup> siècle, Arméniens, Juifs et Assyro-Chaldéens, installé en face du lycée René Cassin. Monument qui nous rappelle que le devoir de mémoire est un préalable à la prévention de nouveaux crimes contre l'humanité à l'heure où le monde est ébranlé par des guerres meurtrières aux frontières de notre démocratie.

### REFORME DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LES COLLECTIVITES

Un mouvement social a perturbé la restauration scolaire pendant le mois de juin. En l'absence de personnel suffisant, des services de cantine n'ont pu être assurés provoquant de fortes gênes pour les parents. Ce mouvement est une conséquence de la loi dite de transformation de la Fonction Publique votée sous le premier quinquennat Macron. Cette loi impose la mise en place de 1607 heures par an dans les collectivités, ce qui aboutit à supprimer un grand nombre de congés « extra-légaux » qui avaient été accordés aux salariés.

La Ville de Gonesse a été la dernière ville du Val d'Oise à mettre en œuvre les dispositions de cette loi qui prenait effet le 1er janvier 2022. En effet la municipalité avait retardé son application pour réfléchir et trouver des solutions pour atténuer les effets négatifs pour son personnel. Cependant courant mars, la Préfecture a déféré la Ville devant le Tribunal Administratif de Pontoise en analysant notre retard comme un refus d'appliquer la loi.

En comptant sur le sens des responsabilités de chacun, et par le dialogue une solution doit être trouvée dans le respect de la loi, le bien être des salariés mais aussi la qualité du service public rendu aux habitants.

Christian Cauro

## Groupe communiste et républicain

### ELECTIONS LEGISLATIVES

Au lendemain du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives, nous nous réjouissons du score réalisé par le candidat de la NUPES, Arnaud LE GALL, arrivé en tête avec 29,1 %. Le rejet et l'élimination de la majorité présidentielle sont une très bonne chose mais cette colère exprimée ne doit surtout pas faire entrer le RN à l'Assemblée nationale. Face à ce danger, la députée sortante, comme le candidat des Républicains, éliminés au 1<sup>er</sup> tour, restent bien silencieux. Ce silence nous interpelle et nous interroge sur sa signification.

L'abstention à hauteur de 68 % est le second élément déterminant de ces élections. Les députés sont un maillon essentiel de la vie politique. Ils sont les législateurs et leur mission est de voter les lois, contrôler l'action du Gouvernement et évaluer les politiques publiques. Nous espérons que les milliers d'électrices et d'électeurs qui ne se sont pas déplacés le 12 juin, se seront rendus au bureau de vote le 19 pour transformer l'essai et faire entrer les revendications populaires à l'Assemblée nationale. Les différents partis de gauche ont réussi à s'unir et à présenter dans chaque circonscription un candidat unique. C'est un nouvel espoir dans notre pays, pour s'engager vers une société meilleure, de liberté, d'égalité et de fraternité sans discrimination.

### EPISODES CANICULAIRES

Exceptionnelle et précoce la vague de chaleur que nous connaissons depuis la mi juin n'étonne pas les chercheurs du GIEC - groupe d'experts climatologues - qui alertaient depuis plus de 30 ans. Ce qui était qualifié d'exceptionnel va devenir la norme : canicule, sécheresse, mais aussi inondations... Il est grand temps de prendre des mesures structurelles fortes. Par exemple, l'isolation des logements aurait un effet protecteur en été, et en hiver ferait baisser les factures de chauffage. Les nouvelles constructions devraient privilégier des immeubles aux couleurs claires qui renvoient la chaleur, stopper le « tout en vitrage » et végétaliser les toitures. L'aménagement des villes doit intégrer de plus en plus d'espaces verts. N'oublions pas que les arbres font baisser les températures de 3 à 4°, que les pelouses permettent de garder la fraîcheur contrairement au bitume.

Gonesse a pris au sérieux le réchauffement de la planète. Et aujourd'hui la ville possède un patrimoine paysager et végétal important. Les nombreux îlots de verdure que sont le parc de l'Eglantier, de St Blin, du Vignois, de la Patte d'Oie, auxquels s'ajoutent les squares arborés et les espaces fleuris répartis dans toute la ville, en plus d'embellir la ville, y baisse de quelques degrés la température pour notre bien être.

La protection de la planète est l'affaire de tous et dépend de bien d'autres gestes de la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Ce serait un beau sujet pour les membres des conseils de quartier qui pourraient faire des propositions pour améliorer encore le cadre de vie dans chacun des quartiers de la ville.

Françoise Hennebelle

## Agir pour Gonesse

### Liberté Retrouvée

Après deux ans de pause forcée pour cause de crise sanitaire, nous retrouvons notre liberté avec une envie démultipliée de s'offrir de beaux moments de convivialité.

### Démocratie locale et nationale

2022 est électoralement riche et pose de nouveau la question de la Participation !!! Une situation qui ébranle ! Que faire ! Tout d'abord incarner le rôle d'élu avec proximité, exemplarité et humilité. La distance avec la population doit être brisée.

Faire Vivre une Mémoire sans avoir vécu les événements reste un enjeu complexe C'était un 23 Mai, il y a 174 ans l'esclavage colonial était aboli en Martinique, puis en Guadeloupe, en Guyane, en Réunion.

Nous étions rassemblés lundi 23 mai devant la plaque commémorative placée volontairement devant le lycée René Cassin pour être vue chaque jour par les 1500 élèves. Il faut du temps pour panser les plaies, près de deux siècles plus tard nous devons regarder raisonnablement cette période sans s'appesantir sur le passé mais en étant fidèle aux générations qui ne comprendront pas qu'à notre niveau nous n'ayons rien fait pour plus d'égalité entre tous les Peuples de France.

C'était un 10 Juin 1944 Oradour, Il y a 78 ans, 643 villageois étaient massacrés par la division SS Das Reich. Inscrive Oradour dans la mémoire des jeunes, intégrer l'histoire à l'actualité, rien n'est jamais gagné, nous en avons la preuve à nos portes hier c'était Oradour aujourd'hui c'est Boutcha en Ukraine.

CM du 30 Mai - Décision Modification au Budget primitif 2022

Pour mémoire le budget primitif 2022 a été voté le 7 février 2022. Il intégrait par anticipation les résultats de l'exercice 2021 et les reports d'investissements. Pour rappel à Mr Sabouret, le 7 février dernier j'avais indiqué que j'interviendrais sur ce budget autant de fois que nécessaire au vu des conséquences dû à la Guerre en Ukraine : hausse des prix pénurie de matières premières sur plusieurs de nos marchés... Lundi 30 mai, plusieurs ajustements ont été apportés.

CM du 30 Mai - Les compétences des domaines mises en doute !

Le bien « un Atelier locatif » situé 2 impasse Louis Lépine à Gonesse a été estimé par les domaines pour un montant de 1 950 000€. Nous avons fait le choix de le vendre aux enchères et nous ne pouvons que nous féliciter ! il a été vendu pour la somme de 3 500 000€. En réponse Mr Sabouret nous a expliqué que c'était tout simplement le prix du marché... Doit-on en déduire que les domaines n'ont pas de compétences !

Claude Tibi

## Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

### DÉRIVES BUDGÉTAIRES : ATTENTION À LA SORTIE DE ROUTE

Comme nous l'avions annoncé, l'opération menée à la Fauconnière pour rénover la piscine et reconstruire le gymnase Raoul Vaux va coûter plus cher que prévu. Lors du Conseil municipal de fin mai dernier, il a fallu voter un budget supplémentaire d'1 million d'euros. Les hausses de coûts des matériaux n'expliquent pas tout. Comme d'habitude, les dépenses initiales sont sous-évaluées. Nous maintenons que notre projet de construction d'une nouvelle piscine que nous portions aux élections municipales de 2020 aurait été moins coûteux et plus pertinent. D'une manière générale, nous demandons à la commune de cesser toutes ces dérives sur les coûts des opérations d'investissement.

### MOUVEMENTS SOCIAUX EN MAIRIE DE GONESSE : IL FAUT DIALOGUER

Le climat social est dégradé depuis plusieurs mois en mairie. De nombreuses grèves ont émaillé les dernières semaines. L'application des réformes sur le temps de travail et les congés ne passe pas car ces réformes sont brutales et non concertées. Nous ne cautionnons pas la politique antisociale qui amène certains agents de catégorie C, déjà avec de faibles salaires, à perdre des éléments de rémunération. Les autorités municipales ne peuvent pas donner des leçons de gauche en paroles et faire le contraire en actes. La stratégie de monter les parents contre les animateurs lors de la dernière grève dans les cantines et le périscolaire est aussi très dangereuse. Nous souhaitons donc que le pouvoir municipal engage un dialogue sincère avec les organisations représentatives du personnel pour qu'aucun agent municipal ne soit perdant.

### ORDURES MÉNAGÈRES : TOUJOURS PAS D'AMÉLIORATION EN VUE

L'année dernière, nous avons fait circuler une pétition pour le maintien des ramassages de poubelles d'ordures ménagères 2 fois par semaine dans les zones pavillonnaires, pétition qui avait recueilli près de 1 000 signatures. 1 an après, rien n'a bougé. Avec le retour des grosses chaleurs, nous devons subir des poubelles pleines et odorantes. Nous réclamons à la mairie de présenter un bilan de la réforme du ramassage des poubelles. Pour nous ce bilan est très négatif. Et on va encore nous augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères cet automne. Dans les zones collectives dotées de bornes enterrées, on constate que celles-ci sont sous-dimensionnées avec des ouvertures trop petites. Résultat : elles débordent et les ordures sont posées à côtés des bornes. Les nouveaux systèmes d'ouverture promis en réunion de quartier il y a deux ans (ouverture par pédalier) ne sont pas encore installés. Il est inacceptable de laisser ainsi pourrir la situation. Nous demandons solennellement que le chantier du ramassage des ordures devienne un chantier prioritaire du second semestre 2022.

Contact : pourgonesse@gmail.com  
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les  
comptes-rendus des  
précédents Conseils  
municipaux  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Imprimé à 12 000 exemplaires  
Mensuel des habitants de la ville de  
Gonesse. **Directeur de la publication:**  
Jean-Pierre Blazy. **Directrice de la  
communication:** Karine Gautreau  
**Rédaction et secrétariat de rédaction:**  
Karine Gautreau, Nawsheen Rumjaun  
**Maquette:** Marjorie Bastide, Nicolas  
Gommez  
**Photos:** Ville de Gonesse, Mathilde  
Barlagne

**Photogravure et imprimerie:** Public  
Imprim. **Administration:** Service  
communication, Hôtel de ville, 66 rue de  
Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.  
**Tél. :** 01 34 45 11 22 (service  
communication). **ISSN :** 1257 0621.  
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou  
que vous constatez une irrégularité dans  
sa distribution, vous pouvez le signaler  
directement à notre distributeur, la  
société Champar, au numéro vert  
suivant : 0 800 07 12 50.

## EN LIGNE

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

@villedeGonesse

@villedegonesse

Ville de Gonesse

## CONTACTS

### Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

### Direction de

### l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

### Police municipale :

01 30 11 89 89

## HORAIRES

### Hôtel de ville

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30  
et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

### Pôle population

### Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

### Cimetière

rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

### Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

**FORUM**  
**DES ASSOCIATIONS**

9H > 19H  
SALLE  
JACQUES  
BREL

**2022**



@VILLEDEGONESSE

Ville de **G**onesse

WWW.VILLE-GONESSE.FR